

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.





Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie
BPO5
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

MAIRIE DE LA VACHERIE

7 rue de Carcouet - Hameau de Verdun
27400 La Vacherie
02 32 50 46 97
mairie.vacherie@gmail.com
<http://lavacherie.a3w.fr>

FONDATION



DU
PATRIMOINE

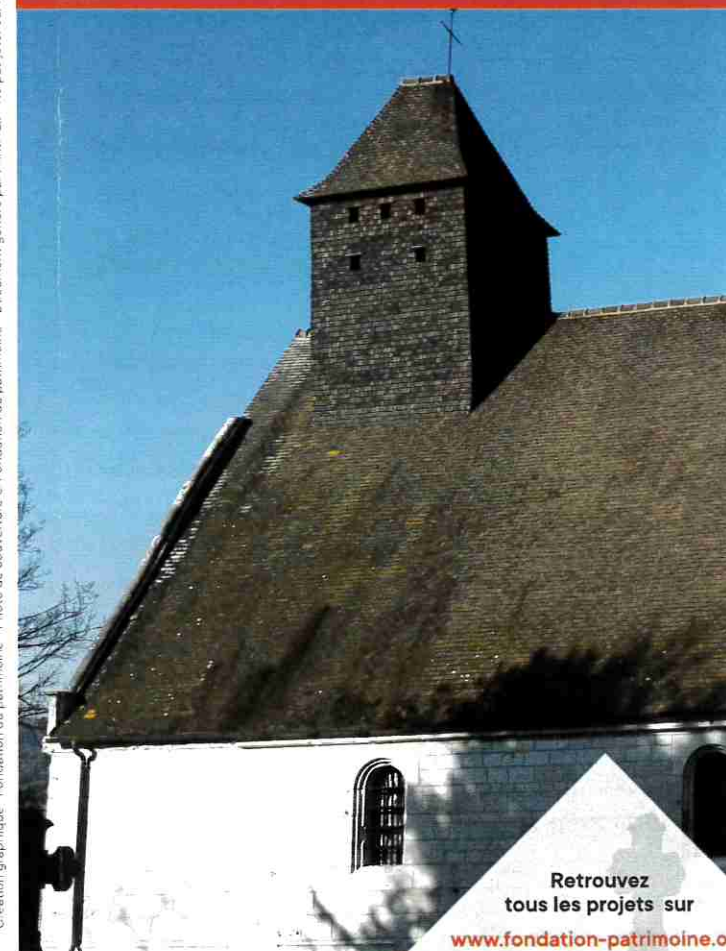
► Je donne !

Pour la
restauration

des vitraux et du retable de l'église de la Vacherie

Eure

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Les joyaux de l'église Saint-Germain à restaurer :

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Il existait déjà une église Saint-Germain à La Vacherie au XIIe siècle placée sous le patronage de l'Abbaye Saint-Sauveur d'Evreux mais l'édifice actuel date du XIXe siècle. Il abrite un retable de la même époque en staff polychrome aux dimensions impressionnantes (6 mètres de haut et 3,8 mètres de large). De part et d'autre de ce retable figurent deux statues, en pierre calcaire pour l'une, en bois pour l'autre, qui représentent respectivement Saint-Germain et Saint-Eustache.

En 2017, deux tableaux situés dans le chœur ont été restaurés. Ces deux scènes bibliques (une Mise au Tombeau et une Adoration des Bergers), devenues ternes et fragilisées par le temps, ont bénéficié du travail d'une restauratrice spécialisée, et d'une doruse à la feuille d'or. Cette dernière s'est chargée de rénover les cadres afin de restituer les moulures présentes sur ceux-ci.

◆ LES TRAVAUX A PREVOIR

C'est aujourd'hui sur le retable majeur, en mauvais état, qu'un chandelier s'impose, mais aussi sur les vitraux de la nef, actuellement très dégradés. L'ensemble du retable central, statues comprises, sera déposé et des protections seront installées.

Les vitraux du chœur seront tous déposés et restaurés. Deux des vitraux seront ornés de médaillons peints style néo-gothique : Saint-Germain d'Auxerre consacrant Sainte-Geneviève à Dieu et Le Miracle de la Conversion de Saint-Eustache.

◆ LA MOBILISATION

L'église accueille régulièrement des célébrations religieuses ainsi que des visiteurs, notamment pour les Journées européennes du patrimoine. Par conséquent, il est essentiel de préserver ce monument, afin de lui donner un nouveau souffle et permettre aux habitants et touristes d'admirer la richesse esthétique de son intérieur.

Montant des travaux	58 605 € HT
Objectif de collecte	6 000 €
Début des travaux	Octobre 2021



Credit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux et du retable de l'église de la Vacherie**

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/51389



ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine- la Vacherie**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant €

Nom ou Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.